

Les habitants, élus, associatifs, institutionnels... de ce groupe de concertation ont contribué à l'élaboration du nouveau projet de territoire du Parc.

Leurs propositions (enjeux, objectifs, pistes d'actions...) ont été soumises aux élus du Parc naturel régional à l'automne 2019. Les éléments retenus ont été intégrés à la Charte du Parc, le document cadre de l'action du Parc de 2023 à 2038.

Les 3 temps de travail, organisés entre janvier et mai 2019, ont été animés par des experts de la concertation : "Médiation et environnement" et "Dial'ter".



LA PROPOSITION DU GROUPE

38 personnes ont contribué à cette proposition, 20 l'ont finalisée.

- 10 habitants
- 8 associatifs
- 6 élus
- 6 agents de collectivité
- 6 agents de l'État
- 1 entreprise
- 1 syndicat



PDF

PROPOSITION_GROUPE_HABITER.PDF - 607.78

KO

₾